



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0  
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

## Procès-verbal

Rencontre du 18 avril 2016 à 19h

Étaient présents : Messieurs Marc Bouisset, Éric Houle et Daniel Bouchard et Mesdames Lucie Sauvé, Ève-Marie Grenon, Myriam Rioux et Marie-Eve Ferland.

Était absente : Madame Lise Beauchemin

### **1. Mot de bienvenue**

Les membres se souhaitent collectivement la bienvenue.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur une proposition de Marc Bouisset et de Lucie Sauvé.

### **3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2016**

Le procès-verbal de la rencontre 21 mars 2016 est adopté sur une proposition de Ève-Marie Grenon et de Éric Houle.

### **4. PGMR : Invitation à le parcourir et à mentionner vos commentaires aux consultations publiques de mai prochain**

Les membres sont invités à parcourir le PGMR et à venir proposer des modifications aux séances publiques.

Les membres sont également informés de la requête de Saint-Charles-sur-Richelieu concernant une demande faite à la MRC pour donner le pouvoir à un inspecteur d'émettre des avis d'infractions aux résidents qui mettent aux ordures des matériaux destinés au recyclage ou à l'écocentre.

**Myriam Rioux**, présidente ; **Lise Beauchemin**, vice-présidente ; **Marc Bouisset**, membre ; **Lucie Sauvé**, membre ; **Éric Houle**, membre; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal ; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal ; **Marie-Eve Ferland**, agente d'inspection et d'information en environnement ; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

**5. Retour sur l'appui du groupe ProConseil pour un projet dans le ruisseau Beloeil**

La résolution a été adoptée par le conseil municipal telle que proposée par le CCE.

**6. Dossier UV : annonce du ministre**

Marie-Eve Ferland explique le contenu de l'annonce ministérielle aux membres du CCE. Il est établi que la première phase de changement affecte très peu Saint-Marc puisqu'elle ne s'applique qu'aux résidences secondaires. Les changements espérés pour notre dossier spécifique des UV pourraient se trouver dans la deuxième phase de changement prévue pour 2017. Il est convenu que nous devons poursuivre nos démarches en informant et adressant nos requêtes aux divers paliers d'intervention possible et en faisant valoir nos points au moment opportuns.

**7. Transport de pétrole lourd par train sur le territoire de la MRC**

Le contenu de la résolution de Belledune est présenté par Lucie Sauvé et malgré le fait que Saint-Marc n'est pas directement affecté par le transport ferroviaire de pétrole sur son territoire, les membres sont d'avis que par solidarité pour les autres municipalités touchées par cette problématique, une demande d'appui mérite le support des municipalités avoisinantes. Une rencontre entre la MRC et les citoyens est prévue jeudi le 21 avril. La résolution proposée par le convoi citoyen demande une suspension temporaire du transport ferroviaire de pétrole lourd tant qu'un BAPE n'est pas tenu à cet effet. Daniel Bouchard fera ajouter cette question au caucus du conseil municipal.

*Il est proposé par Lucie Sauvé et par Myriam Rioux que le conseil municipal adopte la résolution proposée par le convoi citoyen sur la question du transport de pétrole lourd par voie ferroviaire.*

**8. Suivi du mouvement de bannissement des sacs de plastique des municipalités de la CMM, étude par le CCE.**

Marie-Eve Ferland présente les résolutions de la CMM, de la municipalité de Richelieu et de Brossard aux membres du CCE. Ils sont invités à les examiner pour parvenir à formuler une résolution qui sera ultimement proposée au conseil municipal. Celle de Brossard est particulièrement bien construite. La question des sacs biodégradables est aussi abordée avec un reportage de la Vie en vert qui affirme que cette option alléchante possède certains désavantages. La question est discutée et sera examinée au cours du prochain CCE.

## 9. 24h de sciences : Planification et publicisation

L'événement sera annoncé dans le journal municipal. L'activité sera tenue le 6 mai prochain à 20h au Ruisseau Coderrre. L'accès pour les citoyens reste à confirmer mais l'événement sera planifié et le membre Éric Houle sera la personne responsable lors de l'événement et Samuel Routhier aux Loisirs sera en charge des inscriptions des citoyens. Marie-Eve tiendra au courant les membres de la fin de la planification,

## 10. Atelier de jardinage

L'atelier de jardinage imaginé par le CCE sera tenu le 24 avril prochain. 9 enfants sont inscrits jusqu'à maintenant et Daniel Bouchard sera la personne responsable de la tenue de l'événement. Marie-Josée Vézina sera en charge du matériel et du déroulement de l'activité (Groupe ProConseil) et elle facturera la municipalité. Tout est en place pour un bel événement.

Marc Bouisset se demande comment se fait-il que les ateliers et causeries reliées au jardinage à Saint-Antoine réussissent à réunir 50 personnes et qu'à Saint-Marc il est difficile de réunir un petit groupe de citoyens. L'idée de jardins communautaires est discutée.

## 11. Retour sur le rôle de l'agente en environnement, article à venir

Suite à la demande du CCE, et dans le contexte où Marie-Eve Ferland quitte ses fonctions, un article dans le Saint-Marc Quoi paraîtra en mai pour définir le rôle de l'agent en environnement à la municipalité de Saint-Marc.

## 12. Dossiers à suivre dans les mois à venir

### 12.1. Voir ce qui adviendra du mouvement des sacs de plastique

Le CCE devra étudier la question et proposer une position du comité au conseil municipal.

### 12.2. Suivi de la politique environnementale à faire dans les deux mois à venir (bi-annuel)

Ce dossier devrait demander du travail et de l'attention du comité dans les rencontres à venir.

### 12.3. Amélioration du règlement des pesticides (à adopter dans les temps à venir)

Marie-Eve Ferland demande au comité de se pencher sur cette question afin de faire adopter un changement de règlement qui mettrait la municipalité à jour

en ce qui concerne le domaine des pesticides résidentiels. Il faudrait garder comme objectif de le faire passer en 2016.

**12.4. Possibilité de faire aboutir la politique de l'arbre**

Il serait important que le comité réessaie de se pencher sur la réalisation d'une politique de l'arbre municipale. D'autant plus qu'un des membres s'y connaît en ce domaine.

**12.5. Relancer le projet de bande riveraine**

Il faudrait que le comité se penche sur la question de relancer le projet d'aménagement de bande riveraine du ruisseau Richer avant l'automne afin de voir si des subventions pourraient être obtenus avec une réorganisation.

**12.6. Suivi du dossier de UV**

Il faudra continuer à faire un suivi serré concernant le dossier de requête pour l'entretien des systèmes UV dans les mois à venir.

**12.7. Achats du CCE (abris, bouteilles....)**

Des modèles d'abris sont montrés au CCE pour décider quel type serait le meilleur lors de la tenue d'événement. Le comité convient que le modèle 10pi x20pi semble plus avantageux pour le prix.

La question des bouteilles d'eau et du matériel promotionnel est discutée à savoir quel genre de dépenses le CCE veut faire versus son rôle face aux citoyens.

**13. Clôture de la rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra le 30 mai afin de préparer la fête de l'eau du 6 juin. Deux membres seront absents alors il faudra voir en mai si la rencontre est déplacée,

La rencontre est levée à 21h00.